

COIN-COIN

QUI SERA LE PROCHAIN ?

ARIZONA, AZUR, FWB : QUEL QUE SOIT LE GOUVERNEMENT, LA POPULATION DEVIENT LEUR CIBLE PRIVILÉGIÉE. JAMAIS ASSEZ PERFORMANTS, TOUJOURS À CRITIQUER, NOUS SOMMES TOUS EN QUELQUE SORTE CONSIDÉRÉS COMME DES CANARDS BOITEUX. LES NOUVELLES MESURES VISENT TOUT LE MONDE, OU PRESQUE.

Enseignants

Deux heures de plus en classe par semaine pour les profs de la 4^e à la 6^e secondaire sans augmentation de salaire. Avec le risque pour les professeurs pas encore nommés de **perdre** leur emploi.

Pensionnés

Une année de carrière passe de 104 à 156 jours prestés. Système de **malus** afin de limiter l'accès à la **pension anticipée** : les personnes qui n'ont pas travaillé 35 ans (156 jours/an minimum) ni totalisé 7020 jours verront leur pension **diminuer**.

Malades de longue durée

Contrôles renforcés et **limitation** dans le temps des allocations de maladie de longue durée. Mesures touchant 100.000 personnes (20% des bénéficiaires).

Demandeurs d'emploi

Allocations de chômage **réduites** à 2 ans maximum (exception pour les personnes de plus de 55 ans si elles ont travaillé au moins 31 ans).

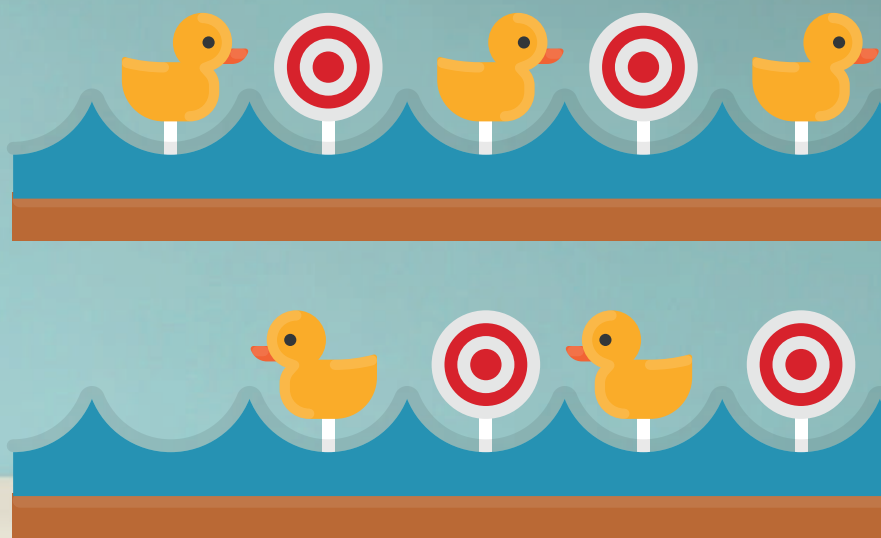
Personnes âgées

Les familles qui hébergent un grand-parent âgé en perte d'autonomie dépendront à l'avenir du statut **cohabitant**, voyant leurs **revenus** grandement **diminués**.

Étudiants

Le statut de **cohabitant** concerne désormais aussi les enfants majeurs qui vivent avec leurs **parents** et qui dépendent du **CPAS**. Ils sont 42.000 à en bénéficier pour pouvoir poursuivre leurs études. Certains risquent de devoir arrêter leurs études.

Augmentation du **minerval** pour les étudiants ne bénéficiant pas de bourse.



Femmes

Les décisions du gouvernement vont toucher durement les femmes, car celles-ci cumulent les situations évoquées ci-après :

Déjà mis en place

Bientôt mis en place

Garde d'enfants

Crèches : Un **financement** censé permettre à l'ONE de prendre en charge le subventionnement de 1,5 puéricultrice pour 7 enfants dès 2026 au lieu de 1 ne sera pas mis en œuvre. Pointons aussi la **non-indexation** des subventions en 2026, alors que la pénurie de places persiste.

Écoles

Fournitures gratuites pour les élèves du fondamental : ce seront désormais aux écoles d'organiser la gratuité qui est étendue de la 3^e maternelle à la 6^e primaire, et ceci avec deux fois moins de moyens.

Repas gratuits plus obligatoires : réduction de 30% des moyens alloués qui sont reportés sur l'enveloppe de fonctionnement des écoles (achats de matériel, aménagement, rénovations).

Académie : fin de la gratuité des **droits d'inscription** pour les enfants de moins de 12 ans.

Travailleurs

Un contrat à **temps partiel** devait prévoir au minimum 13h de travail/semaine. La réforme supprime ce seuil : un employeur peut désormais proposer des contrats de seulement 3h/semaine, ou éclater les horaires en très petites tranches. Résultat : emplois instables, revenus imprévisibles et plannings difficilement conciliables avec une vie familiale.

Travail de nuit

Suppression de l'interdiction du travail de nuit dans la plupart des secteurs. Les primes et avantages liés au travail de nuit ne sont désormais dus que pour les heures prestées entre 23h et 6h du matin (au lieu de 20h à 6h) dans les secteurs de la distribution et de l'e-commerce.

Culture

Les **subventions** de fonctionnement des secteurs culturels et associatifs ne sont pas indexées, ce qui met la pression sur les structures face à l'augmentation des coûts.

Un moratoire limite l'octroi de nouveaux **agréments** jusqu'en 2028 pour de nombreux secteurs, incluant les centres culturels, l'éducation permanente et les centres d'expression et de créativité.

De nombreuses structures associatives et culturelles ont déjà mis la clef sous le paillason.

Quotient conjugal

La diminution de l'avantage fiscal dit « quotient conjugal ». Celui-ci consiste à attribuer fictivement, lors du calcul de l'impôt, une partie des revenus de la personne percevant le salaire le plus élevé à son ou sa partenaire. Cela permet de réduire le montant de l'**impôt**.

- Plus de 60% des **malades de longue durée** sont des femmes.
- La majorité des personnes qui travaillent en **titres-services** et en **secteur pénible** sont des femmes.
- Les femmes travaillent plus souvent à **temps partiel** pour s'occuper de la famille et de la maison.
- Elles ont plus d'**emplois précaires**.
- Elles sont aussi plus nombreuses à avoir des **carrières incomplètes**.

Sources : Oxfam Belgique, CSC, Ligue des Droits Humains, La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, RTBF.